

DOSSIERS**DOSSIER n°8 : SPORT ATHLETIQUE MERIGNACAIS 0335197**

- Lors des rencontres MGK001 et MGK002 du 4 octobre 2026, le club SPORT ATHLETIQUE MERIGNACAIS a inscrit sur les feuilles de match une joueuse non régulièrement qualifiée.

DOSSIER n°9 : UGS ASCA - LE MANS 0720001

- Lors de la rencontre 2MC010 - UGS ASCA - LE MANS / VOLLEY-BALL PEXINOIS NIORT du 4 octobre 2026, le club de l'UGS ASCA - LE MANS a inscrit sur la feuille de match quatre joueurs possédant une licence compétition extension « Volley-ball » en « Mutation ».

DOSSIER n°10 : C S M CLAMART 2 0927924

- Lors de la rencontre 2FC012 - AS. SP. CULT. DUNOIS / C S M CLAMART 2 du 4 octobre 2026, le club du C S M CLAMART a inscrit sur la feuille de match quatre joueuses possédant une licence compétition extension « Volley-ball » en « Mutation ».

DOSSIER n°11 : MONTELIMAR VOLLEY 0264643

- Lors de la rencontre 3FA011 - MONTELIMAR VOLLEY / UNION AS. SEYSSINOISE V.B du 4 octobre 2026, le club du MONTELIMAR VOLLEY a inscrit sur la feuille de match une joueuse possédant une licence étrangère « Régionale ».

DOSSIER n°12 : TOURCOING VOLLEY-BALL L.M. 0594680

- Lors de la rencontre EAA006 - TOURCOING VOLLEY-BALL L.M. / TOURS VOLLEY-BALL du 4 octobre 2026, le club TOURCOING VOLLEY-BALL L.M a inscrit sur la feuille de match un entraîneur non régulièrement qualifié.

DOSSIER n°13 : U.S. PONTET VOLLEY AVENIR 0842425

- Lors de la rencontre 2FA008 - U.S. PONTET VOLLEY AVENIR / VIRTUS LE CANNET 2 CFC du 4 octobre 2026, le club de l' U.S. PONTET VOLLEY AVENIR a inscrit sur la feuille de match quatre joueuses ayant été inscrites sur une feuille de match du championnat « Pré-National » le samedi 3 octobre 2026.

ABSENCES DE VALIDATION ADMINISTRATIVE (VA) SUR LES LICENCES

N° Dossier	Match	Date	Club concerné	N° licence	Nom
VA45	MFQ001	2026-10-04	GRAND NANCY VOLLEY-BALL	2917108	NOUROUDDINE TOIHRAT
	MFQ002				
VA46	MGE001	2026-10-04	NOISY LE GRAND VOLLEY-BALL	2988794	FORTUNEE DROUEE NAILYS

MANQUEMENT À L'OBLIGATION DE DÉPÔT DE LA VIDÉO DE LA RENCONTRE SUR LA PLATEFORME VIDEO SHARING

N° Dossier	Match	Club
Abs 1	EMA016	MAIZIERES ATHLETIC CLUB VOLLEY-BALL
Abs 2	EMA020	VOLLEY CLUB HYERES/PIERREFEU LA LONDE
Abs 3	EMA017	UNION SPORTIVE CONFLANS
Abs 4	EFB004	US CAGNES VOLLEY-BALL

ABSENCE DE RESPONSABLE SALLE OU LICENCE INCORRECTE

N° dossier	N° match	Date	Club	N° du club	Anomalie
RESP21	3MA012	04/10/2026	PAYS VOIRONNAIS VOLLEY - PVV	0382205	Erreur Type Licence
RESP22	EMA021	03/10/2026	C'CHARTRES VOLLEY	0284553	Absent
RESP23	2FB007	04/10/2026	LES NEPTUNES NANTES VOLLEY ASS 2 CFC	0444976	Erreur Type Licence
RESP24	3FB010	04/10/2026	ANGLET OLYMPIQUE	0645994	DHO > Date match
RESP25	3FF007	04/10/2026	VANNES VOLLEY 56	0564003	Erreur Type Licence
RESP26	3FF012	04/10/2026	SAINT-LO VOLLEY	0504481	Erreur Type Licence
RESP27	3MA011	04/10/2026	US CAGNES VOLLEY-BALL	0067689	Erreur Type Licence
RESP28	3MB007	04/10/2026	AIX UNIVERSITE CLUB 13 VOLLEY-BALL	0132365	Erreur Type Licence
RESP29	3MD012	04/10/2026	TOURS VOLLEY-BALL 3	0374861	Erreur Type Licence
RESP30	3MF007	04/10/2026	LES NEPTUNES NANTES VOLLEY ASS	0444976	Erreur Type Licence

Conformément à l'article 4.2 du RGISA, le GSA disposent d'un délai de 5 jours pour transmettre ses observations par courrier électronique.